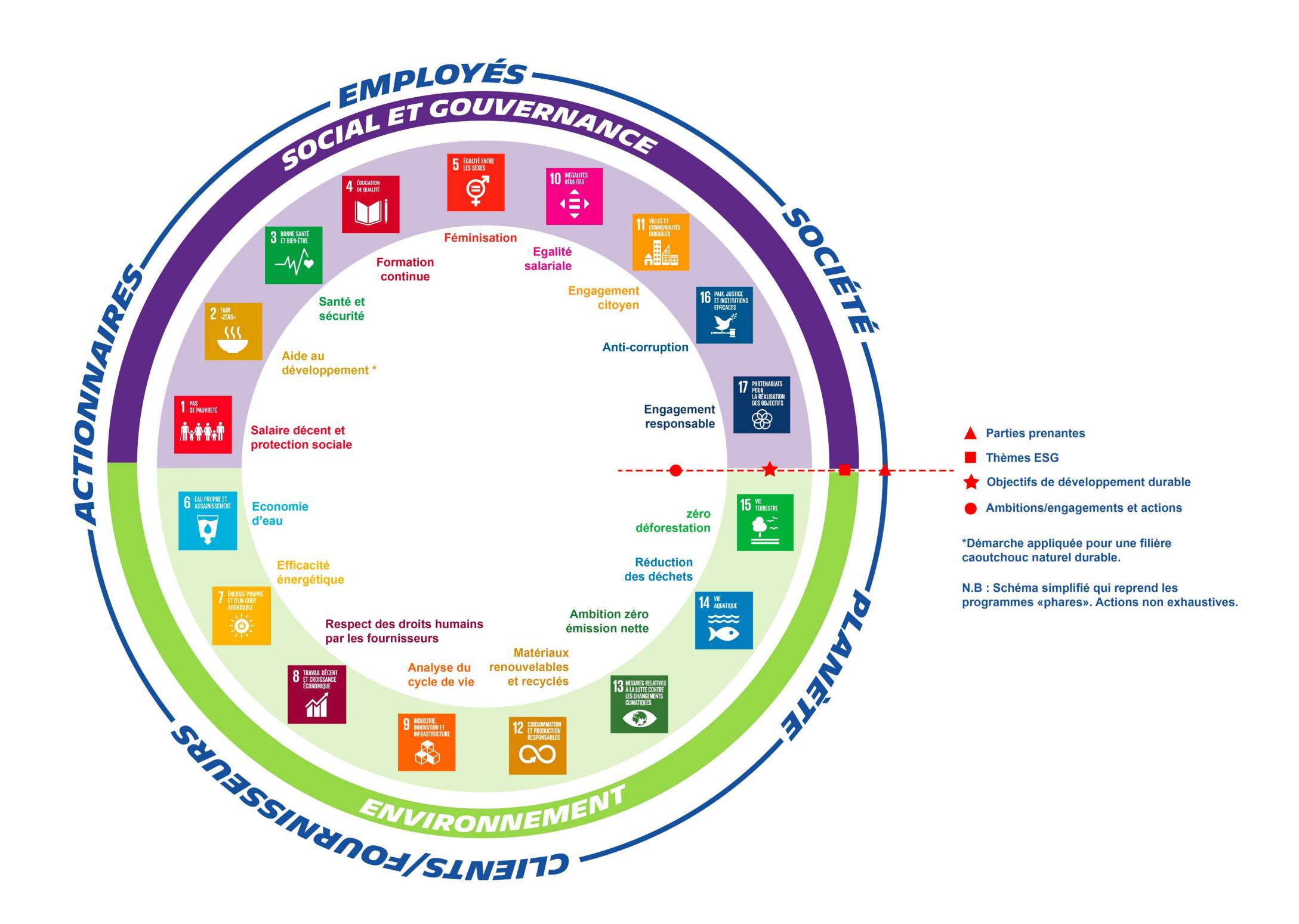


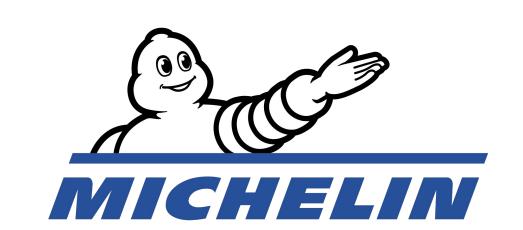
CONTRIBUTION À L'AGENDA 2030 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Groupe s'est engagé en septembre 2023 auprès du Pacte mondial des Nations unies dans l'initiative *Forward Faster* sur les thématiques et cibles suivantes :

- **CHANGEMENT CLIMATIQUE :** Viser zéro émission nette pour l'ensemble des sites de production du Groupe d'ici 2050, avec des objectifs intermédaires à 2030 fondés sur des données scientifiques et alignés sur une trajectoire de 1,5 °C.
- **LIVING WAGE**: 100 % des employés du Groupe perçoivent une rémunération décente à horizon 2025.





SOMMAIRE

SOCIAL ET GOUVERNANCE		ODD 1 : PAS DE PAUVRETÉ	P.2
	•	ODD 2 : FAIM ZÉRO P.2	2 - 3
	•	ODD 3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	P.3
	•	ODD 4 : ÉDUCATION DE QUALITÉ	P.4
	•	ODD 5 : ÉGALITÉ DES SEXES	P.4
	•	ODD 10 : RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	P.5
	•	ODD 11 : VILLES ET ÉCONOMIES DURABLES	P.6
	•	ODD 16 : PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES	P.6
		ODD 6 : EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	P.7
ENIRONNEMENT		ODD 7 : UNE ÉNERGIE PROPRE ET ABORDABLE	P.7
	•	ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	P.8
	•	ODD 9 : INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	P.8
	•	ODD 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	P.9
	•	ODD 13 : ACTION CLIMATIQUE	P.10
	•	ODD 14 : LA VIE SOUS L'EAU	P.10
	•	ODD 15 : LA VIE SUR TERRE	P.11
	•	ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	P.12







ODD 1.3:

PROTECTION SOCIALE

Indicateur : Salaire décent

Cible 2025 100 %

Aujourd'hui:

2023 : 100 % (à l'exclusion des sociétés acquises récemment ou en cours de

cession) 2022 : 98,5 %

Indicateur : Protection sociale, programme Michelin

One Care

Cible 2025 100 %

Depuis 2021, Michelin s'est fixé pour objectif de vérifier et de garantir que tous ses employés bénéficient d'une rémunération décente. Cette rémunération doit leur permettre, ainsi qu'à leur famille, de subvenir à leurs besoins fondamentaux tels que l'alimentation, le logement, l'éducation de leurs enfants, les soins de santé ainsi que l'épargne de précaution. Suite à l'évaluation effectuée par Fair Wage Network, une ONG mondialement reconnue, Michelin a obtenu la certification de « Global Living Wage Employer » début 2024, une reconnaissance significative des politiques et des pratiques salariales équitables du Groupe.

En fournissant un socle de protection sociale à ses salariés, Michelin contribue à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir des pratiques de travail équitables et inclusives. En 2022, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement du programme Michelin One Care, visant à assurer à chaque employé une protection sociale en matière de parentalité, de décès et d'accès aux soins de santé. Ce programme illustre concrètement l'une des valeurs du Groupe, à savoir le respect des personnes.

Plus d'information : MICHELIN et sa longue tradition d'engagement sociétal



ODD 2.3 : **PRODUCTIVITÉ ET PETITS EXPLOITANTS**

Indicateur : Aide au développement de compétences professionnelles des planteurs villageois

Cible 2030 : 30 000 personnes formées

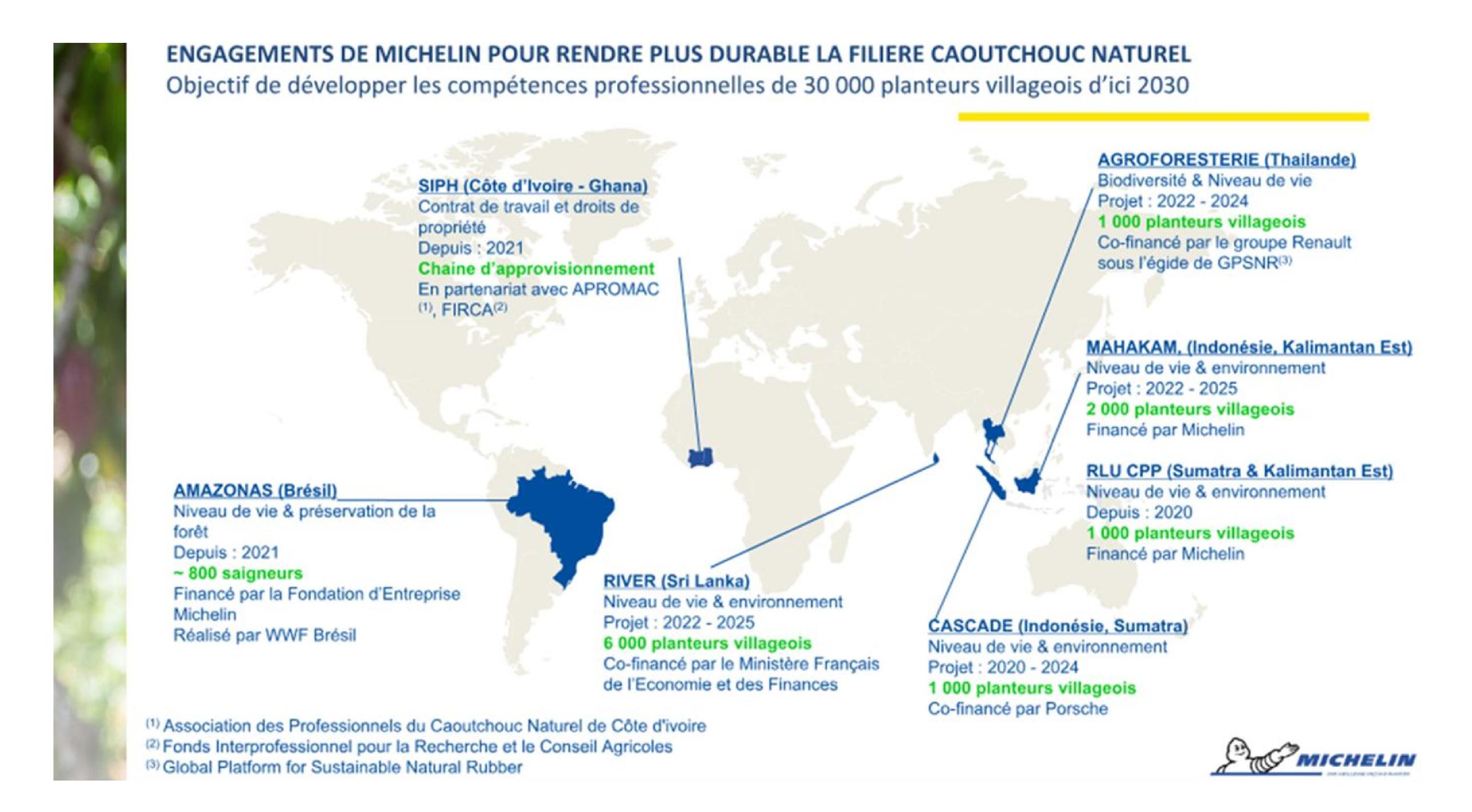
Aujourd'hui:

2023 : 2 615 2022 : 780 Grâce à ses relations de proximité avec ses fournisseurs et les petits exploitants de caoutchouc naturel, Michelin contribue activement à améliorer leurs conditions de vie à travers des formations et autres activités. Il est essentiel que les différents acteurs de la filière caoutchouc naturel adoptent de bonnes pratiques environnementales et sociales. Souvent, les agriculteurs font face à des défis tels que l'accès limité à la formation pour renforcer leurs compétences.









Plus d'information :

- Projets et Coentreprises autour du caoutchouc naturel
- Cascade: Un projet concret et vertueux pour accompagner les producteurs de caoutchouc naturel en Indonésie



ODD 3.9 : **SANTÉ-ENVIRONNEMENT**

Indicateur: Taux
 d'accidentologie (TCIR: Total
 Case Incident rate)
 Cible 2030: <0,5
 Aujourd'hui:
 2023: 1,01

2022:1,07

En veillant à la sécurité et à la santé de ses employés sur le lieu de travail, Michelin contribue à créer un environnement professionnel plus sûr et plus sain. En réduisant les accidents et les blessures au travail, l'entreprise améliore la qualité de vie de ses salariés et favorise leur bien-être général. Michelin démontre son engagement constant envers la protection de la santé physique et mentale de ses employés. Les actions de prévention techniques et comportementales dans l'industrie ont permis une diminution de plus de 10 % du nombre de faits accidentels enregistrables en 2023. La distribution, par l'intermédiaire des activités Euromaster, est aussi une source importante de progrès, avec une amélioration de 7 % de son indicateur TCIR en 2023. Ce nombre d'accidents est en constante diminution, avec une inflexion significative sur l'année.







ODD 4.3:

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Indicateur: Formation

continue

Valeur de l'indicateur :

2023 : 2,45 % (41,6 heures

par salarié) 2022 : 2,42 % Face aux nombreux défis auxquels le monde est confronté, Michelin permet à l'ensemble de ses employés de se développer tout au long de leur parcours professionnel. Le Groupe a lancé « La Manufacture des Talents », qui accompagne les salariés dans leurs évolutions ou leurs reconversions professionnelles. Cette initiative permet aux personnes de cultiver leur « Life Long Learning Mindset » (mentalité d'apprentissage continu) et contribue à l'attractivité et la rétention des talents. Les employés du Groupe ont cumulé 4,46 millions d'heures de formation.

Plus d'information:

- La culture de l'apprentissage au service du progrès
- Hall 32 Centre de promotion de métiers de l'industrie
- Centre de Formation Michelin



ODD 5.5:

PARTICIPATION ET ACCÈS AUX POSTES DE DIRECTION

Indicateur :

Féminisation dans les postes de management et de maîtrise

Cible 2030 : 35 % de femmes dans les postes de management et de maîtrise

Aujourd'hui:

2023 : 30,1 % 2022 : 29,4 % La démarche de féminisation vise à créer un environnement de travail équitable où les femmes ont les mêmes opportunités de développement professionnel que les hommes. Chaque année, le Groupe mesure l'index de l'égalité femmes-hommes, un indicateur créé en 2019 par le Gouvernement français, pour faire progresser l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des entreprises. Cet index permet aux entreprises de mesurer les éventuels écarts de rémunération, de taux de promotion ou d'augmentation entre les femmes et les hommes. Le Groupe soutient fermement le principe d'égalité de traitement de ses employés à toutes les étapes de leur parcours professionnel, et condamne toute forme de discrimination. Michelin mène à ce titre des actions de sensibilisation de ses équipes : plus de 28 000 employés ont ainsi été formés sur les biais et stéréotypes entre 2020 et 2023.

Plus d'information :

- Le respect des personnes, valeur fondamentale de Michelin
- Résultats de L'Index égalité Femmes-Hommes 2023







ODD 10.3 : **ÉGALITÉ DES CHANCES**

Indicateur : Égalité salariale

Cible 2030 < 2 %

Aujourd'hui:

2023 : -2,54 % sur un échantillon de 37 500

salariés

2022:-2,61 %

Depuis de nombreuses années, le Groupe utilise un indicateur appelé « compa-ratio gap » basé sur les écarts des positions marchés des rémunérations des hommes et des femmes. En 2023, cet écart global des positions marchés était de - 2,54 % sur un échantillon de 37 500 salariés. En France, une étude indépendante de chercheurs de l'Institut National des Études Démographiques (INED) a conclu une nouvelle fois en 2023 que la valeur résiduelle des écarts de rémunération « toutes choses égales par ailleurs » entre les femmes et les hommes était quasi nulle (< 1 %) quelle que soit la catégorie de personnel. Enfin, depuis début 2019, la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM), calcule et publie son Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. La note de la MFPM pour l'année 2023 est à nouveau de 99/100.

Plus d'information : <u>MICHELIN et sa longue tradition d'engagement sociétal</u>









ODD 11.A : **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Indicateur: Engagement citoyen: Nombre d'actions dans le programme *Michelin*

Volontariat

Cible 2030 : 20 % des salariés engagés dans des actions locales

Aujourd'hui:

2023 : 19 700 actions 2022 : 10 900 actions Le Groupe est convaincu du rôle que doivent jouer les entreprises pour apporter des réponses collectives aux enjeux sociétaux. En 2023, Michelin enregistre 19 700 actions au titre du volontariat de ses employés. Les actions de *Michelin Volontariat* contribuent à améliorer la qualité de vie des communautés locales, à renforcer les infrastructures sociales et environnementales, et à favoriser le développement économique durable. Ces activités peuvent inclure des projets de sensibilisation à l'environnement, des programmes éducatifs, des initiatives sociales, des projets de développement local, et bien d'autres encore.

Plus d'information :

- MICHELIN et sa longue tradition d'engagement sociétal
- Fondation Michelin



ODD 16.5: CORRUPTION

Indicateur : % des employés formés à l'anti-corruption

Cible 2030 : >98 %

Aujourd'hui: 2023: 98 % (+6 points comparé à 2022)

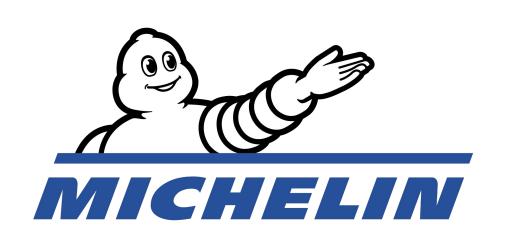
Le Code de Conduite Anticorruption a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des salariés de Michelin aux actes pouvant caractériser des faits de corruption, en fournissant des exemples et en indiquant la conduite à tenir en cas de confrontation à des faits ou des situations assimilées à de la corruption. Le Code Anticorruption traite en particulier des thèmes relatifs aux « pots-de-vin » et commissions illicites, à l'utilisation des agents ou intermédiaires, aux paiements de facilitation ou autres avantages incitatifs, aux contributions caritatives et politiques, aux cadeaux et invitations.

En formant ses employés à l'anti-corruption, Michelin renforce la culture de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité au sein de l'entreprise. Le Groupe a également mis en place une formation en e-learning dédiée à la lutte contre la corruption. Au 31 décembre 2023, plus de 39 000 employés du groupe Michelin ont suivi cette formation, soit 98 % de la cible, ce qui correspond à une augmentation de 6 points par rapport à 2022.

Plus d'information:

- Le respect des personnes, valeur fondamentale de Michelin
- Code d'éthique de Michelin
- Code de Conduite Anti-Corruption chez Michelin







ODD 6.4 : **GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU**

Indicateur : Economie d'eau

Cible 2030 : réduction de 33 % par rapport à 2019 des prélèvements en eau des sites industriels du Groupe (indicateur : coefficient de stress hydrique/m³ par tonne de produits semi-finis + finis)

Aujourd'hui: 2023: -13,7 % par rapport à 2019

Le Groupe est conscient de la rareté de la ressource vitale que constitue l'eau et poursuit une stratégie de réduction de ses prélèvements. En voici quelques exemples :

- **Gravanches, France** : le site industriel a investi 3 millions d'euros pour réduire de 60 % ses prélèvements d'eau.
- Manaus, Brésil: le site réutilise désormais l'eau d'étanchéité de certaines pompes à vide dans ses chaudières. Grâce à cette réutilisation, 15 500 m³ / an sont économisés.
- Laem-Chabang, Thaïlande: le site a travaillé afin de réduire les purges au niveau de ses tours aéroréfrigérantes. Grâce à l'optimisation dans le dosage de biocides combiné à un pilotage optimisé des débits, le cycle de concentration dans les tours a été augmenté d'un facteur 1,75 ce qui permet de réduire les appoints d'eau de 1660 m³ /mois.
- **Vitoria, Espagne**: l'usine réutilise l'eau des purges de ses tours en appoint de son procédé de fabrication de renforts métalliques après traitement par osmose inverse. Ceci permet de réduire les prélèvements du site de 20 000 m³ /an.

Plus d'information :

- L'approche environnementale holistique de Michelin pour la Planète
- Site industriel de Gravanches réduit ses prélèvements d'eau de 60 %



ODD 7.3 : **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Indicateur: Indice d'efficacité énergétique des sites industriels (MWh/tonne produite)

Cible 2030 : -24 % vs. à 2019

Aujourd'hui:

2023: -2,7 % vs. 2019

Depuis 2008, le groupe Michelin a mis en œuvre une démarche de développement des énergies renouvelables afin de réduire de façon durable ses émissions de CO₂. Aujourd'hui, 19 sites du Groupe ont des installations d'énergies renouvelables. Ces installations ont permis d'éviter l'émission de près de 57 100 tonnes de CO₂ en 2023, dont 47 000 tonnes viennent directement diminuer les émissions de CO₂ du Groupe (contre 33 000 en 2019).

La performance 2023 en efficacité énergétique a progressé de 1,56 % par rapport à 2022. Depuis 2022, avec la crise énergétique en Europe, le Groupe a lancé un plan de sobriété énergétique basé sur l'application rigoureuse de bonnes pratiques telles que les consignes de température par bâtiment et par saison, la mise sous contrôle des fuites et la gestion des arrêts-redémarrages de production. Au total, en 2023, 361 projets ont été réalisés, nécessitant 114 millions € de CAPEX.

Plus d'information : <u>Tout durable ancré dans la stratégie de Michelin</u>







ODD 8.8 : DROITS ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Indicateur: Respect des droits humains par les fournisseurs

Cible 2030 : >95 % des fournisseurs évalués ont un score sur le thème « Social et Droits Humains »

Aujourd'hui: 2023: 91 % via l'évaluation par ECOVADIS

Signataire du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2010, Michelin s'engage à faire respecter les droits humains dans toutes ses activités et partout où il est présent. La cartographie des risques « droits humains » des fournisseurs a fait l'objet d'une refonte intégrale en 2020 et d'une mise à jour en 2022, ce qui permet de hiérarchiser les catégories d'achats selon ces risques. Cette analyse de risques permet de prioriser les évaluations des fournisseurs et les actions de prévention à mettre en place. Concernant les risques « droits de l'homme » au sein de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, l'application mobile *RubberWay*TM, déployée par le Groupe dans sept pays depuis 2017, a permis de recueillir des informations auprès de 136 778 planteurs d'hévéas.

Plus d'information : MICHELIN et sa longue tradition d'engagement sociétal



ODD 9.5 : INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Indicateur : Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Cible 2030 : 100 % des nouvelles gammes de produits/services commercialisés

Aujourd'hui:

2023 : 100 % des nouveaux projets pneumatiques, et un pilote sur les services sera conduit en 2025

2022 : 75 % des nouveaux projets

Afin de prendre en compte le plus largement possible les impacts environnementaux dans ses choix et décisions, la démarche du Groupe s'appuie sur :

- Un diagnostic d'empreinte environnementale réalisé à partir de l'analyse du cycle de vie des produits et services du Groupe et d'une cartographie mettant en évidence leurs impacts environnementaux à chaque étape de leur cycle de vie. Celui-ci sera généralisé pour l'ensemble des gammes de produit et services commercialisées en 2030,
- Une démarche d'éco-conception appliquée à la stratégie d'innovation du Groupe,
- La déclinaison d'actions et la prise d'engagements en cohérence avec les résultats des diagnostics.

Sachant que 80 % des impacts environnementaux d'un projet sont déterminés dès la phase de conception et de développement, les principes de l'éco-conception permettent de les réduire, tout en évitant les transferts d'impacts environnementaux d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'un type d'impact à un autre.

Plus d'information : Michelin Analyse de Cycle de Vie des pneus







ODD 12.2:

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Indicateur : Taux de matériaux renouvelables et

recyclés

Cible 2030 : 40 %

Aujourd'hui: 2023: 28 %

En favorisant l'utilisation de matériaux renouvelables et recyclés dans la conception de ses produits, Michelin réduit sa dépendance aux ressources non renouvelables et contribue à atténuer les émissions de gaz à effet de serre associées à l'extraction et à la production de matériaux. En encourageant la circularité des matériaux et en favorisant une économie circulaire, Michelin contribue à réduire l'empreinte écologique de ses activités et à promouvoir des pratiques durables de consommation et de production.

En octobre 2022, Michelin a présenté de nouveaux pneumatiques conçus dans le cadre de ce projet comportant respectivement 45 % de matériaux renouvelables et recyclés pour le pneu de voiture, et 58 % pour le pneu de bus. Cela représente, dans les deux cas, une augmentation de 50 % des matériaux renouvelables et recyclés par rapport aux pneus actuels. Ces pneumatiques sont homologués pour rouler sur route et présentent les mêmes performances premium que les pneus Michelin de référence. Les matériaux constitutifs de ces nouveaux pneus pourront être déployés à grande échelle dans certains pneumatiques que Michelin commercialisera à partir de 2025.

Plus d'information : <u>Aux portes du futur avec le concept VISION de Michelin</u>



ODD 13.1 ET 13.2 :

RÉSILIENCE ET ADAPTATION, POLITIQUES CLIMATIQUES

Indicateur : Ambition Net

Zéro

Cible 2050: 0 émission Nette

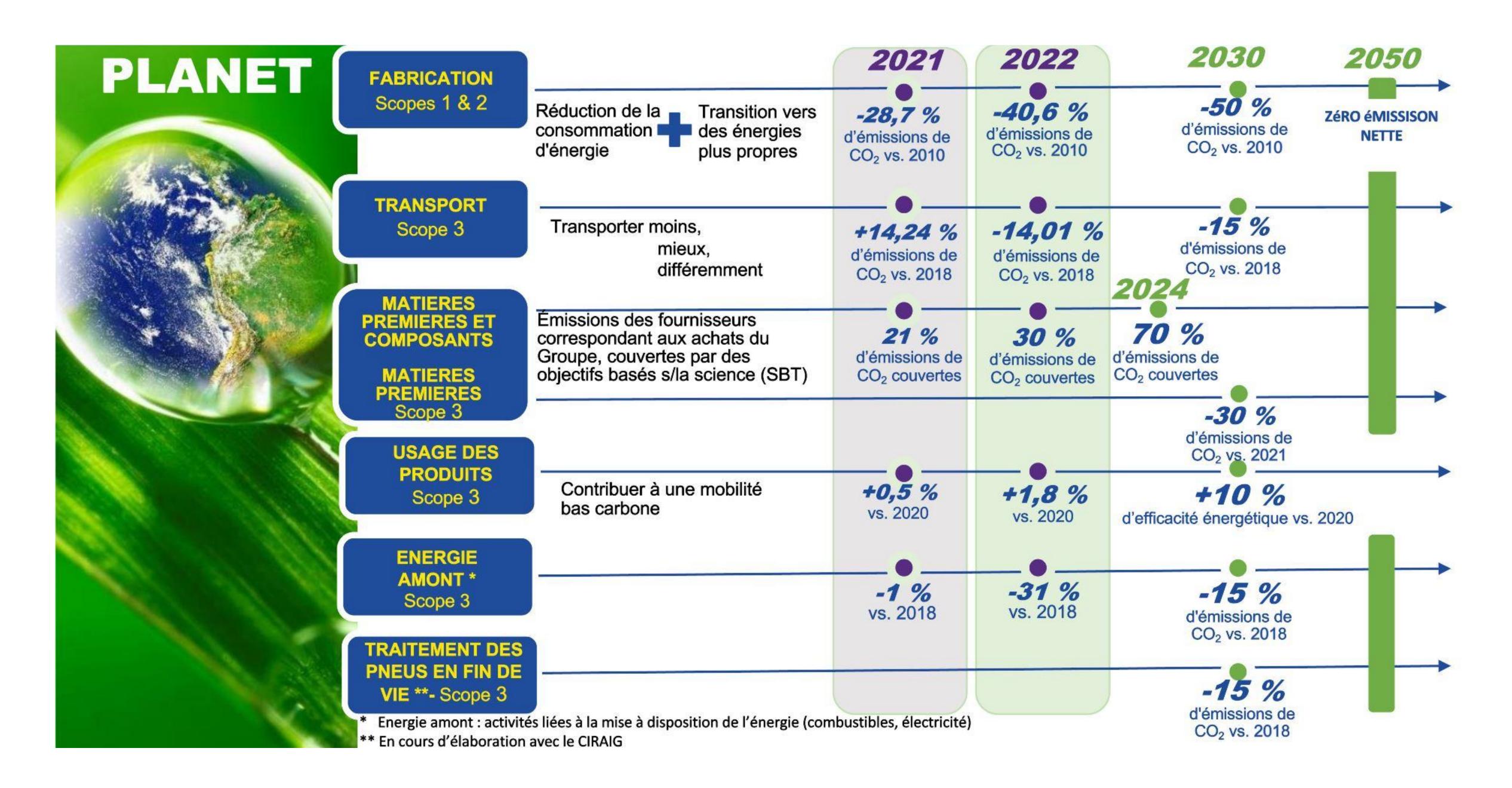
Michelin vise zéro émission nette pour l'ensemble des sites de production du Groupe et contribuer à une mobilité bas carbone des utilisateurs grâce à des produits à haute efficacité énergétique. Ce programme adopte des pratiques de production plus durables liés aux 5 dimensions de l'iMEP : énergie, les polluants, les COV, les émissions CO₂, les prélèvements d'eau et les déchets.

En juillet 2021, Michelin a rejoint la campagne « Race To Zero » portée par le consortium international Science Based Targets initiative (SBTi), le Pacte mondial de l'ONU et We Mean Business qui conduit à zéro émission nette d'ici 2050. En janvier 2024, Michelin a soumis à SBTi une nouvelle cible de réduction, pour les Scopes 1 et 2, compatible avec un scénario de réchauffement climatique de « 1,5 °C ». Cette nouvelle cible est beaucoup plus ambitieuse, puisqu'elle vise une réduction de 47,2 % en valeur absolue sur la même période 2019-2030.

Plus d'information : MICHELIN IN MOTION : la stratégie à horizon 2030









ODD 14.1: POLLUTIONS MARINES

Indicateur : Mieux comprendre le processus de dégradation des pneus liés à leur utilisation Depuis 2015, Michelin a continuellement réduit les émissions de particules de ses produits au-delà des 5 % déjà atteints entre 2015 et 2020. En réduisant l'abrasion et donc l'émission de particules d'usure, Michelin s'appuie sur son expertise dans le domaine des matériaux à travers une conception axée sur l'optimisation et l'utilisation des matières premières.

En 2023, les Présidents des 10 manufacturiers membres du TIP ont approuvé un nouveau plan de travail pour 2024-2025 portant sur :

- un nouveau cycle de recherches visant à approfondir les connaissances actuelles en matière de génération de particules par les pneumatiques,
- une approche de plus en plus orientée vers la génération de données et de méthodes pour guider les actions d'atténuation et le lancement de projets pilotes d'atténuation des TRWP.

Fin 2023, en complément de ces études, Michelin, le CNRS, et l'Université Clermont Auvergne unissent leurs expertises dans le cadre d'un nouveau laboratoire commun « BioDLab » consacré à l'étude de la dégradation et biodégradation des gommes des pneumatiques. Les objectifs étaient de mieux comprendre le processus de dégradation des pneus liés à leur utilisation et développer des solutions techniques aux problématiques environnementales des particules d'usure issues du contact entre la route et le pneumatique pendant l'usage.











Plus d'information :

- Tout durable ancré dans la stratégie de Michelin
- Economie circulaire : notre stratégie 4R







ODD 15.2 : **GESTION DURABLE DES FORÊTS**

Indicateur: Caoutchouc naturel Zéro déforestation (EUDR)

Cible 2030 : 100 % du caoutchouc naturel utilisé par le Groupe est sans

Aujourd'hui: Nouveau en

2023

déforestation

Michelin s'engage à ne pas contribuer à la déforestation dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement. En travaillant avec ses fournisseurs et ses partenaires pour promouvoir des pratiques durables d'approvisionnement en matières premières, Michelin encourage une utilisation responsable des ressources naturelles et contribue à atténuer les pressions exercées sur les écosystèmes forestiers et la vie terrestre. Pour Michelin, l'utilisation du caoutchouc naturel durable signifie respecter les droits de l'Homme, améliorer les conditions de vie et protéger les forêts et les écosystèmes.

La **Réserve Écologique Michelin** (REM) de Bahia, au Brésil, a été créée en 2004. Elle s'étend aujourd'hui sur 3 950 hectares et vise à préserver l'une des forêts tropicales les plus riches au monde, dans une région mise à mal par la déforestation et la dégradation de l'environnement. Pour protéger la réserve des chasseurs, une équipe de gardes forestiers a été mise en place : la chasse a diminué de 91 %, permettant aux populations animales d'augmenter de 117 %. Dix nouvelles espèces ont été découvertes en 2022, portant à 30 le nombre d'espèces inconnues découvertes depuis la création de la réserve. Dans le cadre du programme de restauration des zones dégradées lancé en 2005, la REM a planté 110 000 arbres de 275 espèces, permettant à la forêt de regagner 300 hectares. La réserve abrite également les chutes de Pancada Grande, visitées par plus de 80 000 touristes chaque année. Par ailleurs, un programme de sensibilisation à l'environnement est mené auprès des jeunes des communautés locales. La réserve Michelin est aujourd'hui l'une des zones les mieux protégées de la Forêt Atlantique, qui est l'un des biomes les plus riches au monde ; elle a ainsi permis de démontrer qu'il est possible de produire du caoutchouc naturel tout en préservant la biodiversité.

Plus d'information :

- Michelin et le Caoutchouc Naturel
- Caoutchouc naturel et zéro déforestation











ODD 17.16:

PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateur: Engagement responsable: *Approche qualitative* (pas d'objectif)

Le Groupe Michelin entretient de très nombreuses relations avec des organisations internationales, associations mondiales et locales, et autres entités.

En matière de développement durable, Michelin dispose d'une stratégie partenariale qui **s'appuie sur l'externe** selon trois axes :

- pour **transformer en interne le Groupe** en matière de développement durable (WBCSD, Pacte mondial de l'ONU, B4IG),
- comme **outil d'influence** pour notre stratégie développement durable (Pacte mondial de l'ONU, CCI, WBCSD),
- comme **enceinte d'excellence** opérationnelle d'amélioration continue de notre approche Planet et People (WWF, EDH, CIRAIG, McArthur, IDDRI, Orée), de partage de bonnes pratiques (WBCSD, GreenBiz, C3D, Common stake, EPE) ou encore d'accès aux informations clés en matière de RSE (CCI, MEDEF, AFEP).

Les membres de la Direction Corporate Développement Durable et Impact sont les interlocuteurs privilégiés pour la gestion des différents partenariats : **Pacte mondial de l'ONU - Réseau France** avec la Présidence de Florent Menegaux (influence sur les territoires et les ODD en France), **WBCSD** (intégration de B4IG, transfert de la participation au Pathway Transport et Mobilité, enjeux Movin'On) et **CCI** (Présidence commission climat et négociations internationales).

Michelin a intensifié les relations avec les associations de protection de l'environnement notamment dans le cadre de la *Global Platform for Sustainable Natural Rubber* (GPSNR). Outre le WWF, plusieurs autres ONG participent activement aux activités de cette plateforme comme Birdlife International, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme, FSC, Global Witness, Mighty Earth, Rainforest Alliance et EarthWorm. Enfin, le Groupe dialogue avec de nombreuses ONG nationales ou locales afin de contribuer à la protection de l'environnement et d'encourager le développement de bonnes pratiques.

Plus d'information : <u>Pacte mondial de l'ONU - Réseau France</u>